



Le 25 mars 2022

Rue Walter, Coniston

Remplacement du pont de la rue Walter

La Ville du Grand Sudbury mènera des travaux pour remplacer le pont de la rue Walter, entre le 32 et 34, rue Walter, Coniston.

Voici les détails des travaux :

- Enlever le pont existant de la rue Walter, y compris le garde-fou, la culée, les murs de soutènement, les murs en aile et la fondation
- Enlever l'asphalte existant, le remplacer et l'imperméabiliser
- Fournir et installer un nouveau ponceau à arche à fond ouvert en béton préfabriqué
- Fournir et aménager une nouvelle dalle de répartition en béton
- Installer un nouveau trottoir en béton armé et une rampe de transition
- Fournir et aménager de nouveaux murs en gabions
- Placer du substrat pour remblayer le lit du ruisseau; compacter et niveler la chaussée
- Reconstruire les abords routiers
- Enlever et remplacer la conduite d'eau principale dans les limites

Début prévu des travaux : printemps 2022

Fin prévue des travaux : automne 2022

La période prévue des travaux de ce projet s'étend de mai à novembre 2022.



Le calendrier des travaux pourrait changer.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le www.grandsudbury.ca/construction2022. Si vous n'avez pas accès au site Web, veuillez communiquer avec les membres de l'équipe du projet ci-dessous et une trousse contenant de plus amples détails sur le projet pourra vous être envoyée.



Avant le début des travaux :

- Des équipes localiseront les installations souterraines des services d'utilité publique, comme les conduites de gaz et d'eau, ainsi que le câble de télévision, pour que les travaux de construction ne nuisent pas à ces services.
- Une fois qu'on aura choisi un entrepreneur, les propriétaires des terrains touchés recevront un avis de travaux de construction donnant plus de renseignements sur les travaux.
- **La Ville n'est pas responsable des dommages aux articles qui appartiennent à des particuliers et qui se trouvent sur l'emprise municipale.** Les propriétaires doivent enlever les articles situés sur l'emprise municipale, tels que ceux d'aménagement paysager, les clôtures, les systèmes d'arrosage et les objets décoratifs.
- Quand la rue Walter aura reçu une couche d'asphalte neuf, il ne sera pas permis de couper la chaussée pour installer de nouveaux services d'utilité publique pendant trois ans. Par conséquent, vous devriez communiquer avec vos fournisseurs d'électricité, de gaz, de téléphone et de câblodiffusion si vous nécessitez des changements de ces raccords et en aviser la ou le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous.
- Si vous voulez apporter des modifications à l'entrée de votre propriété ou remplacer un ponceau existant, veuillez communiquer avec la ou le gestionnaire de projet indiqué ci-dessous avant le 4 avril.
- Pour réaliser ces travaux, il faudra battre des pieux. Nous vous contacterons pour inspecter votre demeure avant le début des travaux de battage de pieux. Les inspections avant et après les travaux sont menées par des experts-conseils indépendants pour attester l'état de votre maison et d'autres structures sur votre propriété, notamment en prenant des photos et/ou des vidéos d'endroits inquiétants. L'expert-conseil devra entrer dans votre maison aux fins de l'inspection intérieure. L'expert-conseil respectera la vie privée des propriétaires et n'utilisera pas des photos qui les concernent.

Les questions sur les travaux à venir peuvent être adressées à :

Gestionnaire du projet :

Chris Cornell, P.Eng.

705 674-4455, poste 4239

705-688-6734 (cellulaire)

chris.cornell@grandsudbury.ca

Projeteur:

Mike Neumann, P.Eng.

905-361-6534

mneumann@planmac.com